

Analyse rétrospective et prospective de la dépendance économique de l'agriculture à l'énergie

8 janvier 2013

L'Ademe a publié fin 2012 une étude visant à estimer **la dépendance économique du secteur agricole à l'énergie (1990-2020)**, et en particulier l'importance de l'énergie dans la préservation de la rentabilité économique des exploitations. Les auteurs ont cherché à déterminer à la fois la part des dépenses de fonctionnement liée à l'énergie et la production d'énergie renouvelable pouvant contribuer à réduire la dépendance énergétique.

Les auteurs estiment que « le montant total des charges liées à l'énergie, directe et indirecte, s'élève à 12 300 €/exploitation en moyenne » en 2009. En 2010, l'énergie représentait en moyenne 13% des charges variables de la « ferme France », avec une variabilité importante entre exploitations et entre productions. Les auteurs distinguent d'un côté les exploitations d'horticulture et maraîchage, polyculture et granivores, avec une faible part des consommations d'énergie mais une forte dépendance à l'énergie, et de l'autre les exploitations de grandes cultures, polyculture élevage, bovins et bovins lait, avec une consommation et une dépendance énergétiques élevées.

L'Ademe a également tenté d'évaluer la **potentielle réduction de la dépendance grâce à une production d'énergies renouvelables autoconsommées sur les exploitations agricoles**. Avec une hypothèse de production globale d'énergie renouvelable de 52 TWh à l'horizon 2020 (contre 27 TWh en 2010), et en se basant sur les prix de vente du kWh de début 2012, la production d'énergies renouvelables du secteur agricole pourrait représenter un équivalent de revenu d'environ 5 milliards d'euros. Cette production pourrait contribuer à réduire la vulnérabilité énergétique des exploitations (méthanisation autonome à la ferme, panneaux photovoltaïques, biomasse pour le chauffage de serres, etc.).

Malgré les incertitudes liées aux hypothèses réalisées, les auteurs concluent que « cette évaluation démontre le potentiel de contribution important d'un secteur qui ne représente que 2% à 3% de la facture énergétique nationale ».

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : ADEME [<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=85625&p1=30&ref=12441> – ce lien n'est plus valide]